

Actualités dans le domaine de la fiscalité immobilière

Vendredi 8 décembre 2023

Aula des Jeunes-Rives
Université de Neuchâtel
Espace Tilo-Frey 1
2000 Neuchâtel

Événement également proposé en visioconférence



Programme

8 h 30 Accueil des participant·es

8 h 50 Ouverture de la journée

Thierry Obrist, avocat, professeur à l'Université de Neuchâtel

Raphael Gani, Dr en droit, avocat, juge au Tribunal cantonal vaudois

9 h 00 Valeur locative – derniers développements

Philippe Nantermod, Dr en droit, avocat, président de l'USPI, conseiller national valaisan

9 h 30 Rénovation globale – entretien ou plus-value ?

Emily Mizrahi-Meller, avocate, Lausanne

10 h 15 Pause

10 h 45 Traitement fiscal des usufruits – quelques exemples pratiques

Nelly Iglesias, experte fiscale diplômée, avocate, Genève

11 h 15 Traitement fiscal des droits d'emption, de préemption et de réméré

Thierry Obrist, avocat, professeur à l'Université de Neuchâtel

Guillaume Gremion, avocat, assistant-doctorant à l'Université de Neuchâtel

12 h 00 Repas

13 h 30 La fiscalité des promotions immobilières

Laurence Cornu, Dre en droit, experte fiscale diplômée, avocate, Lausanne

14 h 00 Le timing des déductions

Raphael Gani, Dr en droit, avocat, juge au Tribunal cantonal vaudois

14 h 30 Fiscalité agricole – point sur la situation et possibilités d'optimisation

Cédric Stucker, expert fiscal diplômé, titulaire du brevet de notaire, Montagny-près-Yverdon

15 h 00 Pause

15 h 30 Le transfert dans le cadre du divorce

Nicolas George, avocat, responsable de la Section successions, donations et droit de mutation auprès de l'Administration cantonale des impôts du Canton de Vaud

16 h 00 Le point sur la commercialisation du patrimoine immobilier

Alexandre Conus, expert fiscal diplômé, expert fiscal CSI, Genève

16 h 30 Clôture de la journée

Finance d'inscription

Comprend les présentations sous format électronique, le repas et les pauses.

CHF 350.-

Tarif pour stagiaires (merci de nous faire parvenir un justificatif)

CHF 150.-

Délai d'inscription

1^{er} décembre 2023. Les désistements sont acceptés sans frais jusqu'à cette date. Passé ce délai, le montant de l'inscription n'est plus remboursé. Il est toutefois possible de se faire remplacer.

Lieu au choix

En présentiel

Aula des Jeunes-Rives
Université de Neuchâtel
Espace Tilo-Frey 1
2000 Neuchâtel

En visioconférence

L'adresse de connexion sera
communiquée par e-mail le
jour précédant le colloque.

Renseignements

Secrétariat - Formation
Faculté de droit
Université de Neuchâtel
Tél. : 032 718 12 22
droit.formation@unine.ch

Inscription

En ligne sur
publications-droit.ch

Par e-mail à

Via le bulletin d'inscription à
renvoyer à l'adresse suivante :

**Secrétariat - Formation
Faculté de droit
Av. du 1^{er}-Mars 26
2000 Neuchâtel**

Je prendrai part à la journée de formation continue **Actualités dans le domaine de la fiscalité immobilière** du **8 décembre 2023** et m'engage à verser la finance d'inscription au plus tard le jour précédant le colloque, au moyen du bulletin de versement qui me sera envoyé par e-mail.

Je souhaite participer en :

☐ Présentiel

☐ Visioconférence

Je prendrai part au repas :

☐ Oui

☐ Non

☐ Végétarien

Nom :

Prénom :

Profession :

☐ Stagiaire

Entreprise :

Adresse de facturation :

Code postal :

Localité :

Tél. professionnel :

E-mail :

Date :

Signature :



swissuniversities

Affranchir
SVP

Université de Neuchâtel

Faculté de droit
Secrétariat - Formation
Av. du 1^{er}-Mars 26
2000 Neuchâtel